



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 0 / 0 7 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 6 / 0 9 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-8032

1 Intitulé du projet

Aménagement de la partie Sud de l'extension de la zone d'activités de la Croix Rouge - Commune de Malville

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CC Estuaire et Sillon

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 7 2 7 3 4 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Communauté de communes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

NICOLEAU

☒ Monsieur

Prénom(s)

Rémy

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opération d'aménagement	Le projet prévoit l'aménagement d'une extension de la ZA de la Croix rouge afin d'y implanter une nouvelle plateforme logistique pour BTLEC Ouest. Le tout sur une surface de 5,7 ha.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'extension prévoit l'installation d'un entrepôt logistique et de locaux administratifs avec les stationnements (pavés enherbés) et la voirie associée.

L'accès se fera par l'Est avec un voie pour VL menant à un parking de 100 places et un local vélo; ainsi qu'une voie sens unique pour les PL, faisant le tour de l'installation.

Pour cela, l'un des bassins de rétention au Sud sera enlevé; le second bassin au Sud-ouest servira de réserve incendie et de bassin de rétention.

Les 2 haies verticales au Nord seront détruites ; la haie verticale au Sud-est sera partiellement détruite (conservation d'un arbre et d'un bout de haie au Sud).

Plusieurs merlons plantés seront aménagés autour des constructions et de nouvelles haies seront plantées entre les rangés de stationnement.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés par BTLEC Ouest.

Le boisement et la zone humide en périphérie seront préservés de toute modification ou dégradation.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but déplacer la partie électroménager du site historique de BTLEC Ouest existant sur la commune de Saint Etienne de Mont Luc, afin de libérer de la place sur le site historique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux réalisés seront liés :

Pour BTLEC OUEST :

- à la protection des zones humides et de la zone boisée;
- aux terrassements et travaux de structure des voiries et de revêtements divers;
- à la gestion des eaux pluviales (nouveau bassin de rétention pour la ZA, cuve de récupération des eaux pluviales);
- à la mise en œuvre des différents réseaux;
- à la construction du nouvel entrepôt et des bureaux;
- au déploiement des espaces verts et notamment des merlons paysagers en bordure du site.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- la finalisation de la voirie sur la ZA,
- à la gestion des eaux pluviales (création d'un nouveau bassin de rétention pour la ZA en compensation de la suppression du bassin Sud),
- à la mise en œuvre de nouveaux réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées,
- à l'engazonnement et la réalisation de plantations au niveau du bassin de rétention.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Pour BTLEC OUEST :

- activité de stockage de matériel informatique et d'électroménager (environ 100 employés);
- passage d'environ 50 PL/ jour;
- entretien des espaces verts;
- entretien et maintenance des ouvrages hydrauliques (vérification des ouvrages rétention).

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- entretien de l'ouvrage de rétention et vérification du bon fonctionnement,
- entretien des espaces verts associés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- un permis d'aménager sur le périmètre du projet.
- Un dossier ICPE.

Le projet d'extension de la ZA de la Croix rouge 2 (dont fait partie le projet) a déjà fait l'objet:

- un dossier d'autorisation Loi sur l'eau réalisé en 2014,
- une demande au cas par cas en 2014,
- un permis d'aménager sur l'ensemble de l'extension.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de la ZA de la Croix Rouge 2 (en ha) Surface du projet (en ha)	8,9 ha 5,7 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : ° , " W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Malville - Zone 1AUe : futurs sites d'implantation des activités économiques, réservés aux constructions à usage de services, d'industrie, d'artisanat et de commerce.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☒ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Demande au cas par cas faite à l'échelle du Permis d'aménager et autorisé en 2014.

Le projet prévoyait la réalisation de 8 lots dont 3 dans la partie Sud. Les réseaux eaux pluviales et usées ainsi que les bassins de rétention sont déjà présents. Aujourd'hui le projet prévoit la réalisation d'un seul lot. Des modifications sont à faire par rapport à la gestion des eaux pluviales (déplacement d'un bassin de rétention, dévoiement du réseau existant).

Le projet de BTLEC Ouest a été réalisé en concertation avec la collectivité.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La commune est concernée par le PPBE du département, avec la voie ferrée 515000 et la RN 165 (catégorie 1) qui traverse la commune. La partie Nord du périmètre d'étude est située dans la zone de nuisance sonore de 300 m de la RN 165.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le périmètre du projet est bordé au Sud-ouest au Sud-est par une zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	La mise en place d'une nouvelle urbanisation engendre une augmentation de la consommation en eau potable liée principalement à la consommation humaine. Cette augmentation reste toutefois limitée et supportable pour le réseau d'eau potable de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Lors de la phase de terrassement, il est possible que certaines terres soient en excédent. La terre issue des terrassements sera réutilisée au maximum pour la réalisation de la voirie mais également au niveau des merlons paysagers. S'il y a des excédents, ils seront évacués dans le respect de la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Des canalisations d'eaux usées passent au niveau de la rue de Rome et traverse le périmètre d'étude pour rejoindre la station d'épuration, située à 80 m au Sud-est du projet. La station a une capacité nominale de 450 éq/Hab. Sa charge maximale en entrée est de 153 EH (données 2022) Des canalisations d'eau potable passent à proximité du périmètre d'étude. De nouveau coffret/réseaux AEP devront être mis en place.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Principalement au moment de la phase travaux. La destruction total ou partiel des 3 haies verticales représente une destruction d'habitat pour la faune (oiseaux notamment). Les enjeux faune sont modéré sur ces haies et faible pour la flore (cf. étude faune-flore cas par cas). De nouveau merlon et des haies seront plantées à la suite des travaux, certains arbres et portions de haies seront préservés. Les mesures sur ce volet seront prises par BTLEC Ouest.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le site est actuellement occupé par une prairie fauché mésophile à méso-hydrophile bordé et traversé par des haies bocagères. Il est situé en zone 1AUe, qui correspond aux futurs sites d'implantation des activités économiques, réservés aux constructions à usage de services, d'industrie, d'artisanat et de commerce.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Canalisations de transport de matières dangereuses : Le périmètre d'étude se situe à 150 m d'une canalisation transportant du gaz naturel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	- Catégorie 3 de potentiel radon - Risque sismique modéré
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Lors de la phase de travaux, le trafic routier risque d'être augmenté par les allées et venues des camions. Dans sa phase d'exploitation, l'activité de la plateforme logistique va augmenter le trafic sur les routes aux alentours (environ 50 PL/jour).
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	L'arrivée de nouvelles activités engendrera une augmentation du bruit environnant. Le projet de BTLEC Ouest prévoit la réalisation de merlons paysagers pour réduire la nuisance sonore de l'activité.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Le projet est situé dans une zone d'activités, dont les entreprises implantées et le trafic routier associés peuvent provoquer des nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Vibrations éventuelles lors de la viabilisation du site. Le passage important de poids lourds peut également engendrer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Le projet est situé dans une zone d'activités, dont les entreprises implantées et le trafic routier associés peuvent provoquer des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	L'éclairage extérieur du site sera limité et correctement orienté afin de limiter la pollution lumineuse.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Eclairage public de la ZA et selon l'activité des entreprises alentours.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les polluants atmosphériques générés par le projet seront essentiellement liés la circulation des véhicules.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Les eaux pluviales seront gérées par rétention avant rejet dans le milieu. Le rejet se fera dans les zones humides à proximité. Les bassins serviront de zone de confinement en cas de pollution.
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Dans les zones humides à proximité.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	La station d'épuration est en capacité de recevoir les eaux usées du projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase chantier, le projet engendrera des déchets non dangereux et inertes. En phase d'exploitation, le projet engendrera des déchets liés à l'activité de la plateforme logistique.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet engendre la modification de l'usage des parcelles zone d'activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Cf. Partie 5 de l'annexe jointe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Cf. Partie 5 de l'annexe jointe.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Un rapport explicatif est joint au présent formulaire pour améliorer la lisibilité du projet.	☒
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

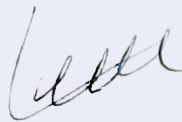
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)